

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 6

**Vorwort:** Le nouveau rapport de politique de sécurité : le remède magique à tous les maux de notre armée?  
**Autor:** Juilland, Dominique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

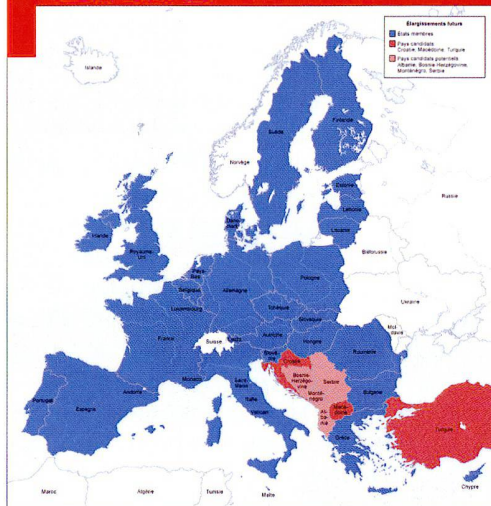
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ETH-ZÜRICH

12. Jan. 2010

BIBLIOTHEK

La Suisse au milieu de l'Union  
européenne (UE).

## Le nouveau rapport de politique de sécurité : le remède magique à tous les maux de notre armée ?

**Div Dominique Juillard**

Président, ARMS

Combien de fois n'a-t-on pas entendu ces derniers mois, lorsqu'il s'agissait de prendre une décision au sujet de notre armée, cette phrase : « il est urgent d'attendre le nouveau rapport de politique de sécurité ». De quoi susciter de (trop ?) grosses attentes.

Tous ceux qui de près ou de loin sont impliqués dans notre défense nationale ou s'intéressent à notre armée attendent donc avec impatience la sortie du nouveau Rapport de politique de sécurité, en espérant qu'il apportera les réponses qui permettront de débloquer les nombreux et gros chantiers de réformes qui ont été mis en veille, comme par exemple le renouvellement de la flotte d'avions de combat -donc de l'avenir de notre armée de l'air -, le volume et la nature des moyens militaires à consacrer aux opérations extérieures ou encore la forme de la coopération de l'armée avec les autres forces de sécurité de notre pays.

Je ne fais pas partie des sceptiques qui doutent que le Rapport de politique à venir puisse donner une nouvelle impulsion aux réformes de l'armée. La qualité et la compétence des responsables en charge de l'élaboration de ce document, de même que la réputation des experts consultés, comme par exemple le Président du Conseil de fondation du Centre de politique de sécurité de Genève François Heisbourg, m'inspirent confiance. Par ailleurs, le fait que le Conseil fédéral ait décidé de soumettre ce rapport à un audit interdépartemental est de bon augure.

Mes doutes portent sur un autre aspect. Il y a deux conditions cadres majeures qui doivent être remplies pour garantir à une armée un développement harmonieux, donc efficace. Je ne suis pas certain que le futur Rapport de politique de sécurité nous soit d'un grand secours à ce propos.

Ce dont notre armée a un urgent besoin est, d'une part, d'un consensus suffisamment large au sein la classe politique -et de notre population- quant au rôle que doit jouer l'armée et, d'autre part, d'une politique de

sécurité qui s'insère dans une politique générale de la Suisse cohérente. Ces deux exigences méritent quelques développements.

Les blocages et les hésitations actuels qui planent sur l'avenir de notre armée n'ont pas leur origine au sein des forces armées, mais sont de nature politique et reflètent la division qui règne au sein de la population suisse. Pour faire simple : il y a d'un côté ceux qui prônent une Suisse autonome, fidèle à sa démocratie directe de base, au fédéralisme et à la neutralité, ceux qui croient à une Suisse « suisse » (mais existe-t-elle encore ?) comme elle pouvait peut-être encore survivre dans un environnement géopolitique d'avant la chute du Mur de Berlin. De l'autre se trouvent ceux qui ont pris conscience de l'impact de la mondialisation et de la globalisation sur notre politique et notre économie, qui sont prêts à relever ce défi en s'ouvrant sur l'Europe et le monde.

Il est évident que de la vision que l'on se fait de notre pays et de sa place en Europe, découle le modèle d'armée dont nous devons nous doter. Une armée organisée pour défendre notre territoire national de manière autonome sera forcément différente de celle destinée à intervenir avec une partie de ses moyens dans des zones de conflits aux marges de notre continent, solidairement avec des contingents d'armées d'autres pays.

C'est pourquoi il y a des citoyens et des partis qui prônent une armée forte -surtout en effectifs-, dont la mission principale doit rester le combat défensif pour sauvegarder l'intégrité du territoire national. C'est l'image traditionnelle de la milice et du peuple en arme : « Roulez, tambours ! Pour couvrir la frontière... ».

1 Il est bon de préciser à ce propos que la communauté internationale attend de la Suisse des contributions proportionnelles à sa dimension, mais à haute valeur ajoutée et provenant des domaines d'expertise où elle excelle. Il ne s'agit donc ni de bataillons d'infanterie ou de chars, ni d'artillerie blindée, mais par exemple de formations de génie, notamment dans le domaine de la construction et du déminage, d'hôpitaux de campagne, de moyens de reconnaissance et de transport aérien et de troupes de sauvetage.



D'autres défendent l'idée d'une armée plus petite et plus souple, dont l'organisation, les moyens et l'instruction permettent la projection et l'alimentation de forces dans la durée à l'extérieur de nos frontières, là où des conflits risquent de mettre en péril nos intérêts majeurs.<sup>1</sup>

Aujourd'hui, le peuple suisse et les partis politiques sont divisés sur cette question. Jusqu'ici, il n'a pas encore été possible de constituer au sein du Parlement une coalition suffisamment large, solide et consensuelle sur un modèle d'armée. La situation est donc bloquée. Elle le sera, à mon avis, aussi longtemps qu'un autre problème politique, plus général -à savoir la politique de la Suisse à l'égard de l'Europe- restera ambigu.

Il suffit de jeter un regard sur la carte de l'Europe, avec en son centre la Suisse au carrefour de tous les grands axes (terrestres, couloirs aériens, transport d'énergie, flux migratoires) nord-sud et est-ouest, pour comprendre que les problèmes sécuritaires n'ont de solution que dans un contexte global européen. Avec l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen, un premier pas a été fait dans cette direction. Mais il reste encore tant à faire...

La politique de sécurité n'est qu'un volet de la politique générale d'un Etat. Ce volet est certes important, pour ne pas dire vital, mais n'est qu'une partie de la stratégie globale d'un pays.

La Suisse a-t-elle clairement défini ses objectifs stratégiques ? En a-t-elle déduit une politique générale explicite ? Les politiques sectorielles qui en découlent (politique extérieure, politique économique (surtout extérieure) et financière, politique sociale, politique de sécurité sont-elles étroitement coordonnées, complémentaires et cohérentes (cohérentes par rapport aux objectifs stratégiques et cohérentes entre elles). Il est toujours hasardeux d'apporter une réponse à ces

questions lorsque l'on n'est pas ou plus impliqué à un haut niveau dans ces dossiers et que l'on tire l'essentiel de ses informations des médias. Il n'en reste pas moins que nos récents déboires avec la Lybie, les attaques contre la place financière suisse n'incitent pas à l'optimisme.

Ce n'est pas dévoiler de grands secrets que d'affirmer que les visions stratégiques de la Ministre des Affaires étrangères et celle de notre Ministre de la Défense ne sont pas totalement congruentes. Peut-on parler de cohérence de la politique générale suisse si le Département des Affaires étrangères prône l'engagement de soldats suisses pour documenter notre solidarité en matière de lutte contre la piraterie, alors que le Département de la Défense, pour des motifs qui lui sont propres, s'y oppose ?

Où est la cohérence des politiques de sécurité et financière, si d'un côté l'on adopte un Plan directeur de l'armée qui prévoit pour sa réalisation une enveloppe financière annuelle de 4,3 milliards de francs alors que dans le cadre des mesures d'économie, le Département des Finances ampute cette enveloppe annuellement de près d'un demi-milliard ?

A la veille des Fêtes de fin d'année, période propice à l'échange de bons vœux, on ne peut que souhaiter à notre armée pour 2010 que le Rapport de politique de sécurité déclenche une saine réflexion sur l'avenir de notre politique de défense et de sécurité nationale, qu'il débouche sur un large consensus au sein de la population et de la classe politique sur le rôle de notre armée. Nous lui souhaitons aussi que ce Rapport de politique de défense et de sécurité nationale soit la base pour une loi de programmation militaire pluriannuelle, incluant une enveloppe financière contraignante pour le Département des Finances, de sorte que les dépenses militaires cessent d'être la variable d'ajustement qui permet à son ministre de boucler son budget annuel.

D.J.

Prise de l'étendard du bat chars 17 à Bure, été 2000.

